

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 19 JUIN 2025
QUESTION ORALE
Augmentation du stock de la dette

Exposé des motifs :

Dans le budget supplémentaire, nous apprenons que la région bénéficie d'une recette supplémentaire de 17,4 millions d'euros qui seront intégralement dédiés au remboursement de la dette. Le serrage de vis opéré en décembre 2024 semble donc être une mesure d'urgence pour répondre à un dérapage incontrôlé de la dette, et non pas pour répondre à une nécessité nationale d'économies demandées par l'Etat aux collectivités.

Preuve en est, les prévisions sur les recettes de fonctionnement, qu'on annonçait gravement en baisse, ont permis finalement de dégager cet excédent. Dans le cas d'une gestion raisonnée de la dette, une partie de ces recettes aurait dû permettre un ajustement budgétaire qui se traduirait dans le BS, afin de venir en aide aux structures gravement touchées par les coupes budgétaires, tel que cela a été appliqué dans des Régions similaires à la nôtre.

Le compte financier unique de 2024 comporte d'ailleurs des éléments qu'il faut interroger tant ils peuvent révéler des failles dans la gestion financière de la Région. En effet, alors que le taux moyen de la dette observait une trajectoire en baisse, engagée depuis l'année 2011, à hauteur de 3,01 %, un virage semble être engagé depuis 2022. Le taux moyen augmente de nouveau.

Dans le même temps, le stock de dette de la Région s'élève à 2 191,98 M€ au lieu de 2 072,95 M€ fin 2023 et relève d'une situation inflationniste qui s'accélère depuis 2019.

Il est entendu que cette dette contient notamment des investissements structurants pour notre territoire. Néanmoins, certains investissements indispensables pour les mobilités, les lycées et l'écologie n'ont toujours pas été programmés, c'est pourquoi certaines observations nécessitent de la vigilance.

Aussi, nous vous demandons, Madame la Présidente :

- **Pourquoi ne pas avoir présenté un ajustement budgétaire prenant en compte les 17,4 millions de recettes supplémentaires dans le cadre du BS ?**
- **La raison des coupes budgétaires de décembre est-elle liée à une gestion déséquilibrée ou à des investissements non anticipés faute de Plan pluriannuel d'Investissements ?**
- **Assumez-vous le fait que de "garder le cap" de ces coupes ne soit pas lié aux économies demandées par le gouvernement mais bien pour essayer de résorber le dérapage de la dette régionale ?**

Gaëlle Rougeron

Conseillère régionale du Groupe l'Ecologie
Ensemble



Pascale Hameau

Conseillère régionale du groupe l'Ecologie
Ensemble

